

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

**FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES 1ÈRE ANNÉE**

**SEMESTRE 8**

**ENSEIGNEMENTS THEORIQUES ET PRATIQUES**

## **UE 14- Santé publique et service sanitaire**

**2 crédits ECTS**

Volume horaire

Cours Magistral : 2h

Travaux Dirigés : 17h

Travaux Pratiques : 8h

## Service sanitaire

### 1 crédits ECTS

Volume horaire

Cours Magistral : 2h

Travaux Dirigés : 3h

Travaux Pratiques : 8h

## Modalités de contrôle des connaissances

### Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Travaux Pratiques	CC	Rapport écrit et soutenance orale		100%	Assiduité obligatoire aux TD pour être autorisé à présenter le rapport de stage en session 1

### Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Travaux Pratiques	CC	Rapport écrit et soutenance orale		100%	

## Economie de santé

### 1 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 14h

### Modalités de contrôle des connaissances

#### Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Travaux Dirigés	CT	Ecrit - devoir surveillé	60	100%	Assiduité obligatoire aux TD pour être autorisé à composer en session 1

#### Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Travaux Dirigés	CT	Ecrit - devoir surveillé	60	100%	